



Laon, le 30 novembre 2018

## Communiqué de presse

### Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Mercredi 5 décembre 2018

Chaque année, le 5 décembre, la République rend un hommage solennel aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie. Cette journée d'hommage a été instaurée par décret le 26 septembre 2003.

De 1952 à 1962, en Afrique du Nord, plus de deux millions d'hommes ont servi sous les drapeaux. Militaires de carrières, appelés et rappelés, engagés volontaires, Harkis, membres des formations supplétives et assimilées, membres des forces de l'ordre, ont tous combattu avec courage, loyauté et abnégation pour défendre les valeurs nationales.

Vingt-trois mille hommes y ont laissé la vie. Le nom des « Morts pour la France », pendant la Guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc entre le 1<sup>er</sup> janvier 1952 et le 2 juillet 1962, est inscrit sur le monument commémoratif édifié au Quai Branly (Paris 7<sup>e</sup>).

Dans le département de l'Aisne, les membres du corps préfectoral participeront aux manifestations suivantes :

<b>11 h 00</b>	Cérémonie d'hommage, en présence de M. BASSELIER, préfet de l'Aisne. (Monument aux Morts de Laon)
<b>11 h 00</b>	Cérémonie d'hommage, en présence de Mme WILLIAM, sous-préfète de l'arrondissement de Château-Thierry (Monument aux Morts de Château-Thierry, place Paul Doumer)
<b>16 h 30</b>	Cérémonie d'hommage, en présence de Mme DAVERTON, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin. (Place du Monument aux Morts de Saint-Quentin)
<b>18 h 30</b>	Cérémonie d'hommage, en présence de M. FAUDON, sous-préfet de l'arrondissement de Soissons. (Îlot Saint-Martin, rue de l'Hôpital à Soissons)
<b>19 h 00</b>	Cérémonie d'hommage, en présence de Mme HASNI, sous-préfète de l'arrondissement de Vervins. (Place des anciens combattants à Vervins)

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle  
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)  
[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet02